

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

Délibération
n° 2019.04.114

**Emplois de
collaborateur de
cabinet : fixation des
crédits budgétaires**

LE DIX AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 avril 2019**

Secrétaire de séance : Françoise DELAGE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à François NEBOUT, Laïd BOUAZZA à Anne-Sophie BIDOIRE, Jacky BOUCHAUD à Michaël LAVILLE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Isabelle LAGRANGE à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Vincent YOU à François ELIE

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gilbert CAMPO, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Annette FEUILLADE-MASSON, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Dominique PEREZ, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

**DELIBERATION
N° 2019.04.114**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame BERNAZEAU

EMPLOIS DE COLLABORATEUR DE CABINET : FIXATION DES CREDITS BUDGETAIRES

Depuis la fusion, le conseil communautaire a créé, le 5 janvier 2017, 2 postes de collaborateur de cabinet (directeur de cabinet et chef de cabinet) et fixé l'enveloppe budgétaire annuelle à 150 000 € charges comprises.

Cette enveloppe avait été évaluée sur la base de 1,8EqTP en référence au cabinet de l'ex-GrandAngoulême.

Cette évaluation n'a cependant pas pris en compte :

- Le passage du nouveau directeur de cabinet à temps complet, soit 2EqTP
- La revalorisation des taux de contributions patronales Ircantec
- La revalorisation de la valeur du point d'indice au 1^{er} février 2017 et l'effet report de celle intervenue au 1^{er} juillet 2016.

Ainsi, à fin 2018, l'enveloppe des 150 000 € votée en janvier 2017 est légèrement dépassée et nécessite une évolution de l'inscription budgétaire, pour 2019, de + 9 500 € charges comprises, pour garantir la rémunération des intéressés, à hauteur des contrats de travail établis.

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 26 mars 2019,

Je vous propose :

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires, soit annuellement 159 500 € charges comprises, pour assurer la rémunération des 2 emplois de collaborateur de cabinet.

DE PREVOIR la dépense aux budgets 2019 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

15 avril 2019

Affiché le :

15 avril 2019